



Ouverture d'une procédure de redressement judiciaire au profit de la filiale Sirius Media Production

Paris (France), le 15 avril 2026 – 19h – Le Groupe SIRIUS MEDIA (FR0010812230 – ALSRS) annonce que le Tribunal des Activités Économiques de Paris, conformément à la demande de la direction générale¹, a décidé le 14 avril 2026 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire au bénéfice de sa filiale Sirius Media Production.

Pour rappel, cette demande a été faite dans le but d'obtenir la protection du Tribunal afin de mener les négociations avec les créanciers de la filiale Sirius Media Production². L'ouverture de cette procédure ne concerne pas la société mère cotée, ni sa filiale Triple A et n'entraîne aucune interruption de l'activité de Sirius Media Production qui continue d'exercer son activité de production audiovisuelle. Le Groupe tiendra le marché informé des évolutions de cette procédure.

A propos du groupe **SIRIUS MEDIA**

SIRIUS MEDIA est un groupe spécialisé dans la production audiovisuelle (longs métrages, films d'animation, séries TV, publicités...). Le Groupe collabore avec les plus grands diffuseurs (Canal+ Groupe, Lagardère, le Groupe TF1, France Télévisions, Orange, Groupe M6, TV5 Monde et Netflix). Fort 600 heures de contenus, SIRIUS MEDIA ambitionne de devenir à terme un acteur majeur de l'industrie des médias et du divertissement en France et en Europe.

SIRIUS MEDIA est cotée sur Euronext Growth Paris (FR0010812230 – ALSRS) et éligible au PEA-PME.

Plus d'informations sur www.siriusmedia.fr

Contact Sirius Media

AEIUM FINANCE – Presse/Investisseurs

Solène Kennis

+33 (0)1 75 77 54 68

siriusmedia@aelium.fr



¹ Communiqué de presse du 2 avril 2026

² Dette obligataire et bancaire à hauteur de 5,1 M€, constituée principalement de Prêts Garantis par l'État, et 1,5 M€ de crédits baux.